

	Suisse	Etranger
Trois mois . . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA LIBERTÉ.)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Madrid, 7 avril.

La reine-régente est entrée en rapports directs avec M. Woodford, elle fait les plus grands efforts pour le maintien de la paix. D'autre part, l'ambassadeur d'Autriche a eu une entrevue avec M. Woodford et tous deux, en se séparant, paraissent satisfaits de la tournure prise par les événements.

M. Sagasta a déclaré que son espoir était de voir le message de M. Mac-Kinley contribuer à éviter la guerre; il a d'ailleurs démenti tous les bruits de dissentiment dans le cabinet.

On assure que l'Espagne accepterait, en principe, toutes les demandes des Etats-Unis, à la condition qu'elles soient faites sous une forme admissible par l'amour-propre espagnol, et qu'elles tiennent compte des difficultés de la situation.

Washington, 7 avril.

On assure que la note, dont les termes ont été arrêtés hier par les ambassadeurs, ne contient pas le mot de médiation. Elle offre simplement les bons offices des puissances pour ajourner la crise, et pour gagner le temps nécessaire à une délibération.

New-York, 7 avril.

Suivant l'*Evening Post*, le Comité des insurgés à New-York a déclaré que les Cubains acceptent seulement l'indépendance; si on ne le leur accorde pas, ils refuseraient de coopérer à l'intervention, et combattraient même les Américains.

Key-West, 7 avril.

L'agent de la Compagnie de navigation dit que le steamer *Mascote* a quitté hier La Havane, ayant à bord le consul Lee, son personnel et plusieurs autres Américains.

Londres, 7 avril.

On mande de Berlin au *Standard* que les Etats-Unis ont acheté les steamers *Columbia* et *Norma*, appartenant à la Compagnie de navigation Hambourg-Amérique.

Le *Daily Telegraph* apprend que les Etats-Unis achètent en France de nombreux canons à tir rapide et quantité de munitions.

Zurich, 7 avril.

Une conférence d'employés supérieurs de l'administration des téléphones et de représentants de la municipalité de Zurich se réunira demain ou après-demain, pour étudier ce qu'il y a à faire dans le but de rétablir aussi promptement que possible les communications téléphoniques.

La municipalité demande que la nouvelle station centrale soit absolument à l'abri du feu. Elle a décidé de faire procéder à une enquête technique sur les causes de l'incendie de la station centrale et sur les mesures à prendre pour éviter le retour d'accidents semblables.

Saint-Gall, 7 avril.

D'après le *Tagblatt*, le Département des finances du canton de Saint-Gall a attiré, il y a quelque temps déjà, l'attention sur le danger que présente le contact avec les transports de force électrique. Il a demandé à l'administration fédérale si elle comptait prendre des mesures de précaution, et quelles mesures, mais n'a, jusqu'ici, obtenu aucune réponse.

De nos correspondants particuliers

Zurich, 7 avril.

La *Zürcher Post* de ce jour démontre que la catastrophe du 2 avril est entièrement due à l'incurie de l'administration fédérale, qui n'a pas même introduit dans ses lignes les appareils ordinaires de sûreté qui sont prescrits pour les plus modestes installations électriques.

Saint-Gall, 7 avril.

S. G. Mgr Egger, ayant envoyé à Rome, sous date du 31 mars, un nouveau rapport sur les causes de sa démission, Sa Sainteté Léon XIII a répondu par une lettre du 4 avril, très encourageante pour le vénérable prélat. Sa Sainteté déclare qu'elle ne peut pas accepter la démission.

(N. de la Réd.) Cette nouvelle réjouira tous les catholiques suisses, de Fribourg spécialement. Nous sommes heureux de voir demeurer à la tête du diocèse de St-Gall le savant et pieux évêque qui a coopéré avec tant de sollicitude à la fondation et au développement de notre Université.)

Deux conceptions de la liberté

La politique chôme. Rien n'agit, en Suisse, l'opinion publique en ce moment, et s'il n'y avait pas la politique étrangère, la presse aurait des difficultés à soutenir l'intérêt de ses lecteurs. Cette absence complète d'événements saillants dans la politique intérieure est-elle peut-être la cause que, depuis quelque temps, des attaques redoublées se produisent contre ce que l'on appelle l'ultramontanisme ?

A cet égard, nous devons pourtant faire une exception. Certaines attaques ne trouvent plus d'écho dans la Suisse romande. Il faut, naturellement, faire abstraction de la presse anticatholique du Jura et de quelques autres feuilles; mais, d'une manière générale, nous devons reconnaître que la presse libérale et radicale de la Suisse romande est bien supérieure, pour tout ce qui concerne les égards dus à la minorité catholique, à la presse de la Suisse allemande.

Ainsi, par exemple, la liberté d'enseignement est une chose que l'on trouve naturelle dans le canton de Vaud ou dans celui de Neuchâtel. Dans les stations catholiques, heureusement toujours plus nombreuses dans le canton de Vaud, on fonde une école libre avant de construire une église, et l'on a raison. Mais si l'on essayait de créer des écoles libres en Thurgovie, en Argovie, à Schaffhouse, et même à Zurich, on soulèverait une lutte telle qu'on n'en a encore jamais vue en Suisse. C'est que la Suisse romande est sous l'influence de la civilisation latine, qui a un grand respect pour la liberté individuelle. Ce respect ne se trouve pas dans la conception germanique de l'Etat et de l'individu. Dans cette conception, on n'est quelque chose qu'en tant que membre d'une corporation. violez des droits individuels tant que vous voudrez, le public ne s'en émouvra pas; mais attaquez-vous à une corporation, et, si les passions politiques ou autres n'aveuglent pas le public, il prendra fait et cause contre l'agresseur.

Voilà où l'on en est en pays germanique au point de vue de la liberté individuelle. Dès lors, on peut s'expliquer un petit événement qui s'est passé à Munich, il y a quelques mois. Une école libre fut fondée; cela parut à toute la presse libérale une chose inadmissible. Notez que Munich est une ville de près d'un demi million d'habitants. Là paraît la *Gazette générale*, grand journal politique et scientifique, qui compta, jadis, Thiers et Montalembert parmi ses correspondants de Paris, et qui s'enorgueillit encore, aujourd'hui, d'avoir un grand nombre de professeurs et de savants de l'Allemagne et du dehors parmi ses collaborateurs. Naturellement, ce journal ne cesse pas de parler de liberté de la science; il veille à ce que cette liberté ne soit pas violée à l'Université de Fribourg. Eh bien! la *Gazette générale*, qui aime tant la liberté et les lumières, a eu beaucoup de peine à se familiariser avec l'idée qu'il se trouvait, dans une ville de cinq cent mille âmes, un enseignement qui ne portait pas l'estampille de l'Etat, et comme la fondation d'une école libre, à Munich, ne put pas être empêchée, l'organe par excellence des professeurs allemands se consola à la pensée que cette fondation restait un fait isolé.

Dans le plus petit village vaudois, on trouverait, au contraire, toute naturelle la fondation d'une école libre. Comparez ces deux faits: d'un côté, les représentants attitrés de la science allemande, qui perdent la tête à la vue d'un enseignement non officiel, et, de l'autre côté, de simples paysans, qui n'ont pas la prétention d'être

des savants, mais qui trouvent tout naturel qu'un père de famille préfère l'école libre à l'école officielle, et vous avez dans ce contraste l'abîme qui sépare deux civilisations dans leur conception de la liberté individuelle.

Le libéralisme, en toute autre matière qu'en matière religieuse, n'a été, dans la Suisse allemande, qu'un phénomène passager; il n'y a laissé ni racines, ni traces durables. Aussi, ne faut-il absolument pas s'étonner des votes de la Suisse allemande, dès que ce que l'on appelle l'étatisme est en jeu; à cet égard, on verrait bien d'autres choses encore, si les catholiques de la Suisse allemande ne faisaient pas opposition, pour des raisons d'ordre supérieur, à l'envahissement de l'Etat dans des domaines réservés jusqu'ici à l'initiative privée. Nos coreligionnaires, appartenant, en général, à la classe essentiellement agricole, seraient encore plus partisans de l'étatisme que ne le sont nos adversaires, et de récentes votations ont prouvé que les considérations d'ordre supérieur n'ont pas de prise sur tous ceux qui, ordinairement, se rattachent à notre parti.

Ce serait là l'un des plus grands maux de la centralisation, laquelle, en Suisse, s'inspire d'idées germaniques, que d'anéantir aussi, dans ce coin privilégié de la Suisse romande, les notions et le sentiment de la liberté individuelle.

La médiation du Pape

Les nouvelles relatives aux chances de la médiation, offerte par Léon XIII à l'Espagne et aux Etats-Unis, sont moins mauvaises qu'hier. Nous commençons à constater qu'en cette affaire, les agences de renseignements, aux mains des protestants et des Juifs, cherchent à influencer l'opinion publique dans un sens hostile à l'initiative du Souverain-Pontife. Bon nombre de journaux suisses préféreraient aussi la guerre avec les pertes et les ennuis qu'elle peut donner à notre commerce, à une paix dont le chef de la catholicité serait l'entremetteur. Par où l'on voit ce qu'il faut penser de certaines déclarations en faveur de la tolérance.

Aux Etats-Unis aussi, on travaille à réveiller les haines confessionnelles. On révoque en doute l'impartialité de Léon XIII ayant à résoudre un conflit entre une nation catholique et un Etat en grande majorité protestant, et on prétend que le Pape n'avait pas à se mêler d'une affaire qui ne le regardait pas. Le parti de la guerre exploite, naturellement, cet état d'esprit, qui est de nature à gêner la diplomatie américaine et à créer bien des ennuis au président Mac-Kinley. Celui-ci continue de se comporter avec une prudence et une habileté qui justifient les espérances obstinées des partisans de la paix.

La médiation du Pape (nous nous servons de cette expression à défaut d'une plus exacte) se bornerait, pour le moment, à obtenir un armistice dans l'île de Cuba. Il semble qu'une formule satisfaisante est sortie des négociations entre Madrid et le Vatican. La question est maintenant de connaître les dispositions des Etats-Unis. Se contentera-t-il de la suspension des hostilités? Ou bien persistera-t-il à déclarer que l'autonomie de Cuba ne suffit pas aux intérêts américains, et qu'il faut que l'Espagne renonce à sa souveraineté sur l'île en lui laissant une pleine indépendance. C'est, croyons-nous, dans ces termes que la question est posée.

CONFÉDÉRATION

Chemins de fer. — Le Département fédéral des chemins de fer a adopté un programme pour l'établissement de la double voie ferrée sur une série de tronçons. Voici l'ordre dans lequel ces tronçons seront dotés de la double voie: Palézieux-Berne, Delémont-Bâle, Wylerfeld-Gümlingen, Immensee-Brunnen, Stein-Brugg, Neuhausen-Schaffhouse et Winterthour-Romanshorn ou Winterthour-Saint-Gall-Sainte-Marguerite.

Chemins de fer d'intérêt secondaire. — La Commission du Conseil des Etats pour la loi sur les chemins de fer d'intérêt secondaire, réunie mardi à Berne pour discuter les points qui avaient été réservés lors de la discussion au sein du Conseil, a ajourné cette discussion à la session d'été, le Département fédéral des chemins de fer voulant examiner encore de plus près certains points, ainsi que les nouvelles questions qui ont été présentées depuis lors.

Maladies épidémiques des animaux domestiques. — La fièvre aphteuse existait encore à fin mars dans 67 étables avec 700 pièces de gros bétail et 63 de petit bétail, soit une diminution de 4 étables et de 13 pièces de petit bétail, et, par contre, une augmentation de 126 pièces de gros bétail.

En ce qui concerne la rage, le *Bulletin officiel* constate deux cas à Berne et quatre cas suspects à Plainpalais.

NOUVELLES DES CANTONS

M. de Montholon à Genève. — Le nouvel ambassadeur de France en Suisse, comte de Montholon, est arrivé mercredi après-midi à Genève. Il a reçu au consulat général de France les délégués des principales Sociétés françaises de Genève, et les représentants de la Chambre de commerce française; puis, il a assisté, le soir, au cercle français, à une réception en son honneur.

Refus de naturalisation. — L'assemblée bourgeoise de la ville de Berne a refusé, par 300 voix contre 200, d'accorder la bourgeoisie au professeur Oncken, à cause des opinions tarcophiennes qu'il a manifestées à l'occasion des affaires d'Arménie.

Hôte souverain. — La jeune reine Wilhelmine de Hollande est attendue au Schœnfeld, au-dessus de Zoug. Elle y passera un mois, à dater du 1er mai, avec une suite d'une quarantaine de personnes. On sait que la princesse doit atteindre sa majorité de dix-huit ans au mois d'août prochain, et que de grandes fêtes se préparent pour son couronnement, à La Haye et à Amsterdam.

Assurance-mobilier. — Après une longue discussion, qui a duré deux heures et demie, le Grand Conseil de Zurich s'est prononcé, par 71 voix contre 53, pour une prime uniforme de 80 c. par 1,000 pour l'assurance-mobilière-Etat.

Il a décidé de fixer à 1/10 le supplément de primes pour chaque 100,000 fr. ou fraction de la somme de l'assurance. Ce supplément disparaîtra lorsqu'il atteindra 20/10. Seront exclus de l'obligation d'assurance, en conséquence de l'article 10 de la loi de rachat, le matériel roulant des chemins de fer fédéraux, ainsi que les marchandises transportées ou entreposées par ces chemins de fer. La session est close.

Un Tessinois dans les honneurs. — M. Charles Pellegrini, sénateur, qui fut vice-président de la République Argentine, et qui exerça le pouvoir suprême de 1890 à 1892, vient d'arriver à Paris, où il est venu pour négocier l'unification des dettes nationale et provinciale de la République Argentine.

On affirme qu'avant de quitter l'Europe, M. Pellegrini se rendra à Ponte Tresa (Tessin), qui est le berceau de sa famille.

Le Conseil d'Etat de Berne a fait savoir au Département fédéral des chemins de fer qu'il ne s'opposait pas à la prolongation de la concession pour un chemin de fer sur le Napf.

Le Conseil d'Etat a approuvé les comptes de la Banque cantonale pour 1897.

Sur un bénéfice total de 670,000 francs, 54,000 francs seront versés au fonds de réserve.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Question de saucisses. — Dans une discussion au Grand Conseil sur le colportage, un député n'a pas craint d'affirmer que la plus grande partie des saucisses absorbées en Thurgovie vient du canton d'Appenzel et il a ajouté que, dans ce dernier canton, on fait des hécatombes de chevaux et, qui pis est, de chiens pour fournir la Thurgovie de « saucisses d'Appenzel ». Les députés thurgoviens ont frémi à la pensée qu'ils s'étaient, peut-être, sans s'en douter, régalez de chien, comme de vulgaires Chinois et ils ont voté un contrôle qui les met, à l'avenir, à l'abri d'une pareille mésaventure.

Nouveau pont de Berne. — Dans deux ou trois mois, on pourra livrer à la circulation le pont que la ville de Berne a jeté sur l'Aar entre la place de la Halle au blé et le Rabenthal.

C'est une fort belle œuvre. L'arc de fer qui franchit la rivière a une flèche de 33 mètres et 115 mètres d'envergure. La hauteur totale du pont est de 48 mètres au-dessus du niveau des basses eaux.

La longueur entre les deux têtes de pont est de 355 mètres.

Une trouvaille intéressante a été faite, la semaine dernière à Saxon par un habitant de cette localité, Camille Burnier.

En défonçant un terrain au lieu dit « Saxonnez », il a mis au jour une quinzaine de monnaies d'or et de bronze bien conservées, datant toutes des premiers temps de l'ère chrétienne, ainsi que des agrafes et des épinglees en bronze.

ÉTRANGER

LE SYNDICAT DREYFUS ET LE COMMERCE

On lit dans l'Eclair : Nous nous étions promis de ne pas parler de cette navrante affaire Zola, et nous n'y revenons qu'à regret.

Il nous faut donc dire qu'on étudie le moyen, dans le commerce parisien, de faire entendre une protestation énergique contre la reprise de cette affaire.

Les auteurs de cette campagne ont ouvert une des plus terribles crises que le commerce ait traversées. Ses effets commençaient à se calmer. Chaque jour, nous recevions des lettres nous félicitant de ne pas répondre aux provocations des défenseurs de Dreyfus. L'arrêt de la cour de cassation, rendu à l'instigation des amis que MM. Schœurer-Kestner, Trarieux, Thévenet et d'autres, comptent dans cette cour, a rouvert la crise. La saison parisienne a été arrêtée du coup. Elle est perdue. Un groupe de négociants et d'industriels doit se réunir incessamment, non pour prier M. Zola d'avoir pitié du commerce qu'il tue, mais pour inviter les pouvoirs publics à ne pas tomber dans le piège que tendent à tous nos intérêts les puissances occultes qui organisent ce honteux complot.

NOUVELLES DU MATIN

Le conflit hispano-américain. — Une dépêche de Madrid, datée d'hier, annonce qu'une solution satisfaisante est intervenue. Comme cette nouvelle n'est pas confirmée des Etats-Unis, nous croyons qu'on doit l'interpréter en ce sens que le gouvernement de la reine serait tombé d'accord avec le Vatican sur les conditions

de la médiation à exercer dans le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis.

D'autre part, des avis de Washington disent que l'empereur d'Autriche a pris l'initiative d'un échange de vues tendant à décider les puissances à seconder l'action du Pape, en vue du maintien de la paix. La Russie, la France et l'Allemagne auraient déjà répondu favorablement à ces ouvertures. — Les ambassadeurs se sont réunis mardi après-midi, afin d'arrêter une formule d'armistice acceptable pour les insurgés et l'Espagne. Tous les efforts du Pape et des diplomates sont concentrés, actuellement, sur la question de l'armistice. On croit que l'envoi du message présidentiel sera encore retardé.

La Tribune dit qu'on conserve peu d'espoir, à Washington, de maintenir la paix à moins que l'Espagne ne se soumette complètement. Ce ne peut être là que le point de vue du parti de la guerre.

Augmentation de la flotte autrichienne. — L'Autriche-Hongrie se voit dans la nécessité de suivre le mouvement qui pousse toutes les puissances de l'Europe et même du monde à l'accroissement de leurs forces navales. Mardi, il y a eu, à Vienne, une réunion des membres du ministère commun, sous la présidence de l'empereur. On y a pris des décisions définitives au sujet du budget de 1899 et des projets pour la marine.

Le Fremdenblatt, parlant de la conférence qui a eu lieu entre les ministres communs à la monarchie au sujet du projet à soumettre aux délégations concernant l'augmentation de la flotte austro-hongroise, croit savoir que le ministre de Spaun maintient sa manière de voir suivant laquelle le plan proposé doit être considéré comme un minimum et cela dans le but de sauvegarder les intérêts maritimes de l'Autriche-Hongrie. Il ajoute que la conférence s'est montrée favorable à la demande de crédits de 55 millions de florins pour la construction de cinq croiseurs et huit contre-torpilleurs et soixante torpilleurs.

Le Sultân et la peste. — Le Sultân refuse de tenir compte des décisions du Comité sanitaire international demandant l'isolement de Djeddah au moyen d'un cordon sanitaire et l'imposition de la quarantaine aux vaisseaux venant des Indes, bien que la Turquie ait déclaré son adhésion à la convention internationale pour les mesures à prendre en commun contre la peste, conclue à Venise, l'année dernière.

Les ambassadeurs ont décidé d'exercer une action commune auprès de la Porte pour l'amener à respecter les décisions de la convention.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Lorsque, dans cinquante ans d'ici, l'on pourra faire l'histoire de notre temps, voici deux livres qu'on ne saurait se dispenser

I. C^o Edouard LEFEBVRE DE BÉHAÏNE : *Léon XIII et le prince de Bismark*, fragments d'histoire diplomatique avec pièces justificatives (Munich 1872-1879 — Rome 1882-1887), Introduction par Georges GOYAU (1 vol. Paris, Lethielleux, 3 fr. 50).

II. Georges FONSEGRIVE : *Catholicisme et démocratie* (1 vol. Paris, Lecoq, 3 fr.).

de consulter. Parus à quelques jours d'intervalle, composés d'études qu'on a déjà pu lire soit dans la *Revue des deux Mondes*, soit dans la *Quinzaine*, tous deux, à des titres divers, témoignent du noble et vaillant effort qui se fait, de nos jours, pour rapprocher l'une de l'autre ces deux puissances, si bien faites pour s'entendre : le catholicisme et la démocratie. On sait, du reste, qu'il n'y a pas de question plus vivante, ni partant, d'œuvre plus actuelle.

Mais, il n'y en a pas non plus qui, parfois, soit plus difficile et plus délicate. Et si l'on en doutait, il faudrait lire les 88 pages si pleines et si finement écrites où, dans son *Introduction*, M. Georges Goyau a raconté la vie diplomatique de M. Lefebvre de Béhaïne. Auai bon chrétien qu'excellent Français, celui-ci, durant sa longue et active carrière, a été mêlé à bien des événements douloureux, et il lui a souvent fallu, pour remplir jusqu'au bout et pour concilier ses multiples devoirs, une patience, un tact, une foi dans l'avenir, dignes de tout éloges. Il a été partout à la hauteur de sa tâche ; et je ne sache pas de plus bel hommage que celui qui lui a été rendu dans les *Historisch Politische Blätter*, par un écrivain singulièrement autorisé, le baron de Hertling : « La longue présence à Rome de M. le comte de Béhaïne, nous dit l'historien allemand, a été, pour la France, un incomparable élément de force. » Ce témoignage d'un étranger dut le consoler de la disgrâce qu'il encourut auprès d'un distingué savant, — qui fut un bien étonnant ministre.

« Actif témoin de quarante-sept ans d'histoire », M. de Béhaïne, entre sa retraite et sa mort, n'a pu raconter qu'un seul, — l'un des plus importants, il est vrai, — des épisodes de cette histoire qu'il a vécus comme se faire sous ses yeux ; et ce sont ces pages sur *Léon XIII et le Prince de Bismark* que M. Goyau présente au public. Pour leur donner tout leur prix, il a, sur plus d'un point, complété dans son *Introduction* les renseignements de première main fournis par M. de Béhaïne ; surtout, il a très habilement rattaché ces « fragments d'histoire diplomatique » à l'histoire entière de leur auteur qu'il semble avoir très bien connue, et dont il nous trace un excellent et très vivant portrait ; enfin, il a joint au volume les principaux documents législatifs, diplomatiques ou pontificaux auxquels l'historien faisait allusion, et qui, grâce à sa patiente et ingénieuse érudition, se trouvent ainsi rassemblés là pour la première fois. Jamais peut-être encore, M. Goyau n'avait écrit d'une plume plus vive, plus fine et plus alerte. Et M. Lefebvre de Béhaïne, qui était lui-même un diplomate de la bonne école française et qui, comme tel savait écrire, — on le verra bien dans son livre, — n'aurait pu trouver un mieux informé, et plus élégant, et plus discret éditeur.

Ce sont d'autres qualités, sans doute, — mais qui, pour être différentes, n'en sont pas moins rares, ni moins précieuses, — qu'on remarque et qu'il faut louer dans le nouveau livre de M. Fonsegrive. Celui-ci n'est pas, à proprement parler, un historien, comme M. Goyau, ni diplomate, comme M. Lefebvre de Béhaïne : il est philosophe de profession : il a le goût et la passion même des idées générales ; il « cherche, avant tout, à pénétrer l'essence » des choses ; et son style, comme il est naturel, se ressent de cette disposition foncière de l'esprit. Mais lui aussi n'est plus de son temps que

le savant et infatigable directeur de la *Quinzaine*. « Derrière la bataille des abstractions et la lutte des paroles, il voit d'autres luttes et d'autres batailles ; à travers la flamme pure des idées, il aperçoit d'autres incendies » ; et c'est pourquoi, pour achever de le peindre par ses propres expressions, « il a su mettre au service d'une pensée maîtresse d'elle-même une parole si chaude et si pénétrante, toute rayonnante de la lumière pure de l'esprit. »

Son livre est un recueil d'articles. « Bien que portant, nous dit l'auteur, la trace des circonstances pour lesquelles chacun d'eux a été spécialement écrit, j'ai cru qu'il restait, malgré tout, assez d'idées générales et de considérations d'un intérêt plus que momentané pour les réunir en volume ». Quand on a lu M. Fonsegrive, on ne peut que lui donner raison. Soit qu'il cherche à préciser « le sens et la portée des directions pontificales », soit qu'il oppose l'un à l'autre « le socialisme et le christianisme », soit qu'il montre que « l'idée de la démocratie chrétienne » n'est nullement contraire à « la paix sociale », soit que, s'adressant aux jeunes gens, il leur parle « des jeunes catholiques et de la démocratie », du « sens catholique et de son importance sociale », « du rôle de la jeunesse catholique à l'intérieur et à l'extérieur du catholicisme », ou que, devant un auditoire de femmes, il les entretienne « du rôle de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du catholicisme » (je n'ai signalé là que les principales et peut-être les meilleures de ces études) partent et toujours dans ces pages circulaires et se font reconnaître la même et noble idée ; et cette idée, c'est que « le catholicisme et la démocratie, loin d'être, ainsi qu'on l'a trop souvent pensé, deux forces ennemies, sont, au contraire, deux puissances complémentaires qui s'attirent et s'appellent l'une l'autre ».

On ne saurait mieux dire, ni plus justement. En réfléchissant sur son temps, M. Fonsegrive s'est persuadé, — et je crois qu'il a raison, entièrement et absolument raison, — que trois termes peuvent servir à en caractériser les principales tendances : « Le développement scientifique, l'association démocratique, la recherche de la justice sociale. » Son livre « a précisément pour but de montrer comment le catholicisme s'accorde avec les principes de la démocratie et de la justice sociale. » Un autre qui suivra bientôt s'efforcera de faire voir que les doctrines catholiques, loin de diminuer l'énergie vitale de la pensée, de l'intelligence, de toute la vie intérieure, l'augmentent, au contraire, et lui fournissent l'ossature fixe qui lui est indispensable.

En attendant ce volume qu'on nous promet, et dont nous parlerons à nos lecteurs, il faut lire celui qui, aujourd'hui, nous est offert ; il faut le lire, — et en remercier et en féliciter le vaillant et généreux auteur.

Victor GRAUD.

FRIBOURG

Œuvre internationale catholique de la protection de la jeune fille. — Cette Œuvre, dont nous avons annoncé l'année dernière la fondation, est en plein développement, et recueille dans tous les pays la sympathie de personnes dévouées, comprenant qu'une des principales questions sociales de ce temps est celle de la jeune fille, de son déshonneur, de sa vocation et de son placement, etc. Nous sommes heureux de pouvoir publier, aujourd'hui, quelques extraits d'une notice

LE MARI DE SIMONE

PAR CHAMPOL

Le cuisinier français lui était d'une médiocre utilité, car elle ne touchait même pas aux plats qu'on servait, et dont Simone trouva le défilé interminable, ne se sentant guère mieux disposée à y faire honneur.

Le tête-à-tête, à mesure qu'il se prolongeait, lui devenait de plus en plus pénible. Après de sa tante, elle éprouvait l'embarras d'une personne qui serait obligée de jouer d'un instrument inconnu et qui aventurerait au hasard des essais timides, aussi surprise de tomber juste parfois que, plus souvent, de produire une forte dissonance. Sans qu'on pût l'expliquer ni le prévoir, certaines réponses, semblaient irriter profondément lady Eleanor, tandis que d'autres, avec aussi peu de raison apparente, amenaient sur son visage une détente passagère, voire même une sorte de sourire. Ainsi, elle haussa les épaules d'un air dédaigneux en entendant Simone, interrogée sur le compte de Georges, parler de l'intelligence extraordinaire de l'enfant, des espé-

rances qu'il donnait, et elle marmotta avec un ricanement :

— Fonder des espérances sur un enfant ! Faut-il être fou pour cela !

Puis, au contraire, la mention qui fut faite de Flora éveilla en elle un vif intérêt, une compassion inattendue, et elle soupira :

— Je plains cette pauvre petite, infirme, contrefaite, retranchée de la vie commune, n'inspirant aux autres que la répulsion ou la pitié.

— Personne ne pourrait avoir de répulsion pour Flora, répliqua vivement Simone. Son esprit, sa gentillesse, font vite oublier sa disgrâce physique.

— Vraiment ! C'est là votre manière de voir ?

Il ne fut plus question de Flora. On se leva enfin de table pour regagner le salon où Simone avait été reçue, et qui paraissait la résidence habituelle de lady Eleanor.

A partir de ce moment, les choses allèrent un peu mieux. Simone crut comprendre que sa tante l'étudiait et n'était pas, jusqu'à présent, mécontente du résultat et de cette étude.

— Jouez-vous du piano ? demanda tout à coup lady Eleanor.

— Oui, ma tante, un peu.

— Eh bien ! jouez-en.

Du geste, lady Eleanor désignait un magnifique Érard à queue qui occupait l'angle de la pièce.

— Vous aimez la musique, ma tante ? demanda Simone.

— Moi ? pas du tout, répliqua lady Eleanor

d'un ton tranchant qui ne laissait pas de doute sur son opinion.

Puis, avec un illogisme flagrant, elle conclut :

— Jouez tout de même ; cela me fera plaisir.

Trop content d'avoir trouvé un passe-temps, Simone s'approcha du piano.

— Il y a de la musique dans le casier, ajouta lady Eleanor.

La bibliothèque musicale était singulièrement bien montée pour appartenir à une personne qui faisait si peu de cas de l'art. Simone y trouva la plupart des œuvres nouvelles des compositeurs français, choisies avec un goût et un soin de connaisseur. Mais elle ne s'arrêta plus à ses connaissances, et ouvrant sur le pupitre une partition, elle se mit à jouer.

D'excellentes leçons, l'audition fréquente des chefs-d'œuvre interprétés comme on ne les interprète qu'à Paris, avaient développé ses aptitudes natives, et son talent était réel.

Lady Eleanor ne parut nullement s'en apercevoir, car elle écouta d'un air ennuyé, tournant la tête à chaque minute pour regarder autour d'elle, en étendant la main avec effort pour caresser son vieux chien qui, maintenant réveillé, était venu se blottir sur ses genoux.

Puis, sans un mot d'éloge, aussitôt le dernier accord frappé, elle commanda hâtivement :

— Vous chantez aussi, sans doute ? chantez, je vous en prie.

Une révolte souleva l'âme de Simone. Très aimée de sa famille, très choyée dans le monde, elle n'avait jamais été traitée avec ce sans-foçon despotique. Elle fut au moment de

répondre, de refuser, mais un sentiment plus haut que sa fierté prit le dessus. Pour l'amour des siens, on peut tout endurer, même les humiliations.

Elle chanta de vieilles chansons bretonnes dont la mélodie simple convenait à sa voix juste, bien timbrée, mais peu étendue, et dont la tristesse se trouvait en harmonie avec ses dispositions actuelles.

Le maintien de lady Eleanor conservait la même indifférence glaciale, à laquelle s'ajoutait une lassitude visible ; et cependant, dès que la voix de Simone s'élevait, elle reprenait comme machinalement :

— Chantez encore une autre chose, je vous prie.

Au bout de trois ou quatre morceaux, sa fantaisie cessa enfin subitement, et elle déclara :

— Je ne veux pas vous retenir davantage. Il est déjà tard, et, avant de vous coucher, vous voudrez probablement encore écrire à vos parents.

— Que leur dirai-je ? demanda Simone.

Lady Eleanor fronça le sourcil et répliqua sèchement :

— Vous leur direz que je réfléchis et vous vous le direz également. Vous ne pouvez espérer mieux, ni même aussi bien, je pense.

Elle tourna le dos à Simone, qui, consciente d'avoir commis une maladresse, murmura timidement :

— Bonsoir, ma tante !

(A suivre.)

ou sont exposés le but et l'organisation de cette Œuvre.

Nous recommandons spécialement ces quelques lignes à l'attention de nos lecteurs.

Rappelons d'abord, seulement pour mémoire, que la fondation de cette Œuvre remonte au 21 août 1897. Dans un Congrès composé d'hommes d'œuvres, de femmes dévouées, de représentants d'Associations catholiques venues de la plupart des pays de l'Europe, et réuni à Fribourg, à l'occasion du III^e Centenaire du bienheureux Pierre Canisius, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Deruaz, on jeta les bases de cette Œuvre.

Cette institution nouvelle venait certainement à son heure et comblait une grande lacune.

Il existait, sans doute, dans la plupart des pays, dans les grandes capitales, des Œuvres catholiques locales ayant pour mission de placer les jeunes filles, de les accueillir à leur passage, d'exercer en leur faveur un patronage moral et matériel dans des circonstances où elles se trouvent isolées et menacées.

Mais l'influence de ces Œuvres était formellement restreinte par le fait qu'elles n'avaient, les unes avec les autres, aucune relation suivie.

C'est cette lacune que l'Œuvre fondée à Fribourg est venue combler. Des rapports internationaux sont maintenant établis entre les catholiques; les différentes institutions disséminées sont reliées entre elles. On est arrivé ainsi à créer un catalogue d'adresses et de renseignements qui aide puissamment toutes les Œuvres locales occupant de placement.

Voici, d'ailleurs, quelques unes des principales dispositions du programme d'actions de l'Œuvre et au moyen desquelles elle espère arriver à empêcher le plus grand nombre d'abus possibles.

1^o Fondations de bureaux de placements, dépendant de l'Œuvre et sérieusement contrôlés. Les bureaux recommandables, quoique n'appartenant pas à l'Œuvre, sont recherchés et soutenus. Recherches confidentielles; mise en garde contre les agences véreuses;

2^o Recherche, dénonciation de tous les faits délictueux se rapportant au racolage, soit par voie de la presse, soit auprès des autorités compétentes;

3^o Contrôle des annonces, large publicité en faveur des places et institutions qui offrent des garanties sérieuses;

4^o Création de homes ou maisons d'accueil, de pensions pour les jeunes filles en séjour temporaire, en voyage; pour celles qui se trouvent sans place et momentanément sur le pavé;

5^o Service des arrivantes aux gares par un agent spécial, muni de l'insigne distinctif de l'Œuvre.

6^o Cet agent ou agente guidera les jeunes filles à leur arrivée dans un endroit inconnu, et les conduira au siège du Comité de l'Œuvre ou à la maison d'accueil; il s'inquiétera de leurs besoins et facilitera le voyage pour le cas où il devrait être continué;

7^o Il sera délivré aux jeunes filles un livret-catalogue contenant une foule de renseignements qui leur sont nécessaires;

8^o Il sera exercé un contrôle actif des places offertes au moyen des communications internationales.

Si nous passons, maintenant, à la constitution de l'Œuvre internationale, nous voyons que deux organismes président au fonctionnement:

- A. Le Comité central permanent;
- B. Le Comité d'action international.

Le Comité central permanent est formé des membres du Comité suisse.

Un Congrès aura lieu, chaque trois ans, à l'initiative du Bureau central de Fribourg, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre.

Pour faire partie de l'Œuvre catholique internationale, il suffit de verser une cotisation annuelle de 1 franc entre les mains de la trésorière générale de Fribourg, M^{lle} Anna de Weck, quartier Saint Pierre.

Les œuvres constituées, institutions, bureaux de placements, maisons religieuses payent, pour faire partie de l'Association internationale, une finance annuelle de 5 francs.

En donnant ce court aperçu sur cette Œuvre, notre but est de faire connaître, autant que possible, une institution qui est appelée à rendre des services immenses.

Que toute personne, qui veut s'expatrier, s'adresse, par conséquent, à cette Œuvre, si elle ne veut pas courir souvent au devant de sa porte morale et matérielle.

Nous recommandons, également, cette Œuvre à l'impénétrable générosité des catholiques, car l'administration de l'Œuvre et son organisation générale nécessitent de grandes dépenses, et il n'y a aucune source de revenus.

N. B. — Pour tous renseignements, communications, dons, offre de correspondances, etc., s'adresser soit directement à la présidente de l'Œuvre internationale catholique pour la protection de la jeune fille, M^{me} Louise de Reynold, château de Pérolles, près Fribourg, Suisse, soit au Secrétaire, baronne de Montenach, rue Saint Pierre, Fribourg, Suisse.

Tous les catholiques et toutes les œuvres locales qui désirent faire partie de l'Association internationale, sont priés de s'inscrire au Secrétariat général international.

Université de Fribourg. — Le semestre d'été commencera le 26 avril et finira le 22 juillet. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 mai. L'Université compte, dès ce jour, 56 professeurs, dont 11 pour la Faculté de théologie, 16 pour celle du droit, 18 pour celle de philosophie ou des lettres et 11 pour celle des sciences. L'enseignement est donné en français, en allemand ou en latin. Deux convicts, l'Albertinum et le Canisianum, reçoivent, à des conditions très avantageuses, les étudiants en théologie. Les cours ont lieu dans les salles du Lycée, à l'exception de ceux de la Faculté des sciences qui se donnent à Pérolles, où sont établis de remarquables laboratoires.

Conseil communal de Fribourg. — En suite de mise au concours, le conseil communal de Fribourg a adjugé à M. Léon Girod, entrepreneur, les travaux de canalisation du ruisseau des Ursulines, depuis le mur de soutènement jusqu'au Perthus, pour le prix de 5,311 fr. Ces travaux, qui seront exécutés en grande partie en mine dans la molasse, devront être terminés dans l'espace de deux mois.

Le conseil a chargé la Commission des écoles et l'édilité d'étudier un projet de construction d'un bâtiment scolaire primaire pour les filles domiciliées dans la Haute Ville.

Il a décidé de faire de nouvelles démarches auprès du Conseil d'Etat dans le but

d'obtenir l'approbation du Règlement sur la police des constructions.

Cour d'assises. — Mercredi dernier, la cour d'assises du 1^{er} ressort était réunie à Bulle pour s'occuper du cas de la nommée N. Charrière, accusée d'être l'auteur de l'incendie qui dévora une maison à Cerniat, dans la nuit du 6 au 7 décembre 1896.

La cour était composée des présidents de tribunaux, MM. Grand, Morard et Philippa. Le jury était présidé par M. Dematraz, à Chavannes-les-Forts. M. Villard, substitut, représentait le ministère public, et M. Berset, avocat, occupait le banc de la défense.

Aucun grief suffisant n'ayant pu être mis à la charge de la prévenue, celle-ci a été acquittée à l'unanimité par le jury. Une partie des frais lui a, cependant, été adjugée, en raison de l'attitude compromettante qu'il avait motivé son arrestation.

A notre frontière. — Le Syndicat des boulangers payernois ayant refusé de donner le 10 % d'escompte aux membres de la Société ouvrière de consommation, ceux-ci ont chargé leur Comité de mettre à l'étude la question d'une boulangerie coopérative. De plus, les personnes qui ne font pas partie de la Société, mais qui feront leurs achats dans ses magasins, auront aussi droit, dès le 1^{er} mai, à une répartition des bénéfices.

Bulle-Romont. — Le conseil d'administration du Bulle-Romont propose d'attribuer aux actions un dividende de 4 1/2 %.

Cortège. — Un beau temps exceptionnel a favorisé, hier, le cortège des bœufs de Pâques. Parti de la place Notre-Dame vers deux heures, il a parcouru les principales rues de notre ville aux accords de l'Union instrumentale. Derrière la musique figuraient les maîtres bouchers et ensuite, au hasard du tirage au sort, les 36 bêtes destinées à être sacrifiées. Le choix était supérieur à l'année dernière, tant pour la viande que pour la beauté des formes. L'on constate que la question de l'élevage et de la sélection a fait un grand pas dans notre pays.

A côté des bœufs aux proportions colossales, nous avons remarqué quelques génisses, dont l'une ou l'autre atteint le poids de près de 15 quintaux. Les deux appartenant à MM. Rudaz et Challamel faisaient l'objet de l'admiration des connaisseurs.

Aussitôt après le cortège, une partie de ces bœufs prenait déjà le chemin de l'abattoir et les autres celui de l'écurie, jusqu'à ce matin. Pendant ce temps, l'on fait la toilette des étals de boucherie où figureront, samedi, les gros quartiers des bœufs dits de Pâques.

Militaires. — Lundi est entré à la caserne de la Planche, le premier détachement de recrues d'infanterie de notre canton. Il comptait 227 hommes. Il est parti mardi matin pour Colombier où a lieu son service d'instruction, qui se terminera le 21 mai. L'école se compose de recrues des cantons de Fribourg, Berne, Neuchâtel et Lausanne.

(Voir la suite à la 4^{me} page.)

SANTÉ PARFAITE!

rendue aux jeunes, aux vieux, aux hommes, aux femmes par les

Pilules Pink pour Personnes Pâles

du Dr. Williams.

SI VOUS ÊTES MALADE et que vous ne puissiez vous guérir, si vous avez été considéré comme incurable, ECRIVEZ-NOUS! nous vous répondrons avec plaisir. Nous ne vendons nos pilules qu'à tout malade dont la guérison peut être obtenue par leur emploi. Adresse:

Gablin et Cie., Ph^{ci}en de 1^{re} classe, 3, Cité Trévise, Paris.

Gens qui souffrez, adressez-vous à nous.

Essoufflements

Palpitations du cœur

Depuis deux ans, écrit Mademoiselle Albertine Chevalier, à St Mathurin (Maine-et-Loire) France, je souffrais beaucoup de palpitations du cœur et d'essoufflements qui m'avaient mise à bout de forces. J'en avais été réduite à cesser tout travail. J'avais beau prendre toutes sortes de médicaments, rien n'y faisait. On m'engagea à essayer les Pilules Pink et le bonheur a voulu que leur merveilleux effet ne se fit pas attendre. Quelque temps après, mes battements de cœur avaient cessé, mes essoufflements avaient disparu. Enfin mes belles couleurs de jeunesse m'étaient revenues.

M. J. M. Gouindard, propriétaire, à Saint-Jodart (Loire) France, écrit:



Mafille, âgée de douze ans, atteinte très gravement de la danse de Saint Guy, a été guérie entièrement. Elle avait, en outre, le bras gauche paralysé, ses jambes ne pouvaient la porter et elle ne parlait pas.

Lorsqu'elle eut fait usage des Pilules Pink, un mieux rapide s'est produit et, au jourd'hui, elle n'en a plus besoin, elle est complètement guérie.

LES PILULES PINK

purifient et enrichissent le sang, tonifient le système nerveux, donnent de la vigueur aux muscles. Elles ne sont pas seulement efficaces pour l'Anémie, la Faiblesse générale, le Teint Pâle ou blême, la Sciatique, les Rhumatismes, la Paralysie,

mais elles agissent encore dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent chez les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente, en Suisse, dans toutes les pharmacies, aussi au dépôt principal P. Doy et F. Cartier, droguistes, Genève, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.

Rhumatismes

J'ai attendu longtemps après mon traitement, dit M. Marly, à La Grabie-de-Journiac (Dordogne) France, pour vous en écrire le résultat. J'ai voulu laisser passer la moisson pour bien être sûr de ma guérison.

Dès mon enfance, je souffrais d'affreuses douleurs de reins, je n'avais plus d'appétit et ne dormais plus. Depuis que je prends de vos Pilules Pink, je suis complètement guéri et je n'ai éprouvé aucune rechûte.

Que toute la France le sache, publiez-le partout.



M. Sabatier Félix, à Saint-André-d'Olergues (Gard) France, écrit:

Je viens vous remercier de l'effet des Pilules Pink dont j'ai fait usage. En 1894, 1895, 1896 j'ai affreusement souffert de douleurs rhumatismales dans les jambes, surtout au printemps. Cette année, j'ai pris à l'avance vos pilules et je n'ai rien ressenti. Je vous remercie et vous autorise à publier mon exemple.

Escroquerie d'arrhes. — Lundi dernier, le tribunal de la Glâne a condamné un jeune homme de la Suisse allemande à 20 jours de prison pour escroquerie d'arrhes. Ce jeune homme s'était engagé, avant Noël, comme domestique de campagne auprès de plusieurs maîtres différents, et avait reçu, au moment de l'engagement, de chaque maître 5 francs d'arrhes. Le jour convenu où il devait entrer en service, cet intéressant gaillard s'était bien gardé de se trouver au rendez-vous. Il avait déjà, plusieurs jours auparavant, quitté la contrée. Ce genre d'escroquerie devient de plus en plus fréquent.

Les propriétaires et fermiers agiraient donc sagement, lorsqu'ils engagent des domestiques, en remplaçant les arrhes par un convenu écrit. Ce serait couper court à des abus qui ne se renouvellent que trop souvent.

Funiculaire Neuveville-Saint-Pierre. — Dans sa séance d'hier, mercredi, le Conseil fédéral a approuvé le projet général de construction du funiculaire Neuveville-Saint-Pierre, à Fribourg. Les travaux vont commencer sans retard et seront poussés activement.

Chat. — Une famille de Montilier, près Morat, partait, il y a quelques semaines, pour aller s'établir à Lansanne, emportant

dans une caisse le beau et fidèle chat noir de la maison. Il paraît que la vie citadine convient peu à Raminagrobis, car jeudi dernier, on vit revenir à Montilier le chat patriote, qui avait franchi on ne sait comment les 50 kilomètres à faire pour retrouver son ancien domicile.

Concert. — Si le temps le permet, l'Union instrumentale se fera entendre, dimanche, jour de Pâques, de 11 heures à midi, sur la Place des Ormeaux. L'après-midi, course à Tavel. Départ du local à 1 1/2 heure.

Bazar de charité. — Le Comité de l'Association des dames de charité a l'honneur de prévenir le public fribourgeois que son bazar annuel aura lieu le mardi de Pâques, 13 avril, dans la grande salle de l'école primaire des filles, près Saint-Nicolas. Les objets à vendre seront exposés au même local, dès le lundi, à 2 heures.

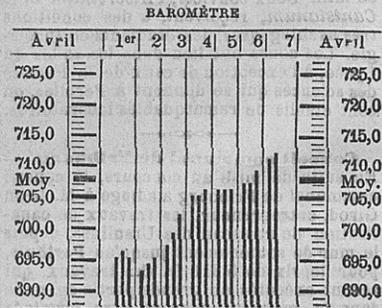
Un appel pressant est adressé aux personnes généreuses, pour qu'elles veuillent bien prendre part à cette bonne œuvre, soit en envoyant leurs dons pour la vente, soit en venant acheter ces objets ou consommer au buffet. La reconnaissance du Comité leur est, d'avance, acquise.

Prière d'envoyer les dons chez M^{me} de Weck de Surbeck, Grand'Rue, N° 51.

Eglise Notre-Dame
Jeudi soir, 8 heures, sermon de la Passion en allemand; l'église reste ouverte jusqu'à 11 heures.
Vendredi-Saint, à 8 heures du matin, Messe des Présanctifiés; à 2 1/2 heures, Chemin de Croix; à 8 heures du soir, sermon italien.
Samedi-Saint, le service divin commence à 6 heures; office vers les 8 heures.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg
Altitude 636^m



†
Monsieur Michel, à Cressier-sur-Morat, et ses enfants, Joseph, Isidore, Louis, Jean, Alphonse, instituteur, l'abbé Henri Michel, vicaire à Genève, Alfred, Raymond, Mesdemoiselles Marie et Séraphine; Madame et Monsieur Sailet, à Cannes; Monsieur Joseph Bramaz; Mesdemoiselles Victorine et Marceline Bramaz, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Madame Véronique MICHEL
née Bramaz
leur épouse, mère, et sœur, décédée pieusement, à Cressier, le 6 avril, à 5 1/2 heures du matin, à l'âge de 63 ans, munie des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu à Cressier, le samedi 9 avril, à 9 heures du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.
R. I. P.

Etoffes en Soie écrue

10 Fr. 80

jusqu'à **77 fr. 50** la robe complète — Tussors et Shantungs — ainsi que **Henneberg-Soie noire, blanche et couleur**, à partir de **95 cts** jusqu'à **28 fr. 50** le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné damas, etc. (environ 240 qualités et 2,000 nuances et dessins différents)

Damas-Soie à partir de fr. 1.40-22.50 | Foulards-Soie à partir de fr. 1.20 6.55
Ettoffes en Soie écrue par | Ettoffes de Soie par robes
robe à partir de . 10.80-77.50 | de bal à partir de 95 cts 22.50

le mètre, Armures-Soie, Monopol, Cristalliques, Moire antique, Duchesse, Princesse, Moscovite, Marcellines, Ettoffes de Soie pour couvertures piquées et drapeau, etc., etc., franc à domicile. Echantillons et catalogue par retour.

G. Henneberg, Fabriques de Soieries, Zurich.

AVIS

Les bureaux et caisses des établissements de banque suivants resteront fermés le **lundi de Pâques, 11 avril.**

Banque cantonale Fribourgeoise. | Banque Populaire Suisse.
Banque d'Etat de Fribourg. | A. Glasson et Cie.
Caisse hyp. du canton de Fribourg. | Weck & Aeby.

F. BICHSEL, vétérinaire, à Courtepin

est de retour de service militaire. 736-485

NOUVEAUTÉS

INDISPENSABLE

INDISPENSABLE

Plus de **rejaillissement d'eau sur les lavoirs par le régulateur pression à filtre, breveté, s'adaptant à tous les robinets.** — Prix: 1 fr.

Spécialité de chauffe-bains au gaz et au bois, système perfectionné. Baignoires en zinc, en cuivre et en fonte émaillée. Bains de siège. Tobs et appareils pour douches.

Ferblanterie en bâtiment | Vérification et pose de paratonnerres

Fabrique d'ustensiles de ménages en cuivre en tous genres

Chaudières à fromage

ÉTAMAGE TOUS LES VENDREDIS

BARDY Frères, ferblantiers-chaudronniers, Fribourg

HERSES A PRAIRIES

Brevet N° 3407

Le meilleur système qui se construisse; forts cercles ronds; dents remplaceables.
N° 1, poids: 60 k., 60 fr. — N° 2, poids: 70 k., 70 fr. — N° 3, poids: 84 k., 80 fr. Adresser les commandes à **J. Stalder, ateliers mécaniques, Oberbourg** (Bernes). 683

POUR LES

PREMIÈRES COMMUNIONS

Grand choix de livres de prières, chapelets et divers articles religieux.

Ph. MEYLL

152, RUE DU TILLEUL, 152

LE MASTIC de Schweyer mastique tous les objets cassés avec une **consistance illimitée.**

En verres, à 35 et 60 cent., chez **Alphonse Christinaz, drog., rue de Lausanne, 184.** 2384

Comptabilité commerciale par **A. Renaud, Chaux-de-Fonds, 344** pages, relié, à 2 fr. 50 l'exemplaire.

On demande une jeune fille comme

rassujettie (conturière)

Occasion d'apprendre l'Allemand. S'adresser à M^{me} Zeier-Egli, Seidenhof, 8, Lucerne. 735

POUR USINE

La municipalité de Payerne fera vendre en mises publiques

une chute d'eau

avec terrain attenant, d'une superficie d'env. 9 ares.

Cette propriété, située à 2 min. de la ville, conviendrait pour industrie quelconque. Les mises auront lieu **jeudi 7 avril 1898, à 2 heures après midi**, à la pinte communale de la Vente, à Payerne. 644
Greffes municipal.

EXPÉDITION DE

SAUMON FRAIS

à chair rouge

AU DÉTAIL

1^{re} qualité le 1/2 kilo Fr. 1 —
2^{me} qualité le 1/2 kilo — 70

E. CHRISTEN, comestibles

BALE

Télégrammes: Christen-Eäle

PIANOS

Location. — Echange
Vente. — Accordage.
Magasin de musique et
instrum. en tous genres
OTTO KIRCHHOFF
117 rue de Lausanne à Fribourg

ON DEMANDE

pour une famille catholique, à Vevey, une domestique sachant faire la cuisine et les autres ouvrages d'un ménage.
S'adresser à **M. Perrier, docteur, à Vevey.** H4169F 730

A VENDRE

un beau et grand bois de lit, en noyer, avec sommier.
S'adresser **rue des Alpes, 32,** au 3^e étage. H4136F 714

MODES

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle que j'ai reçu un beau choix de

CHAPEAUX & FOURNITURES
POUR LA SAISON D'ÉTÉ

GRAND CHOIX

DE MODÈLES DE PARIS

dès **lundi 18 avril**

Se recommande, 668

Pauline BUSSARD, Grand'Rue, 15.

Dépôt Emile Pilloud

AVENUE DE LA GARE

FRIBOURG

Engrais chimiques N° 8 et

universel de la fabrique

de Fribourg.

Acide sulfarique.

Gypse à semer.

Tuiles à emboîtement, etc.,

de Zurich et Zollikofen.

ADOLPHE FISCHER

RUE DE ROMONT, FRIBOURG

Concessionnaire

pour le canton de Fribourg des Bétons armés système Hennebique

Incombustibilité. — Economie. — Rapidité d'exécution.

Prix à forfait. — Etudes gratuites.

Représentant du granit de Pollegio (Tessin). — Prix réduits

LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

émet continuellement des cédules avec intérêt annuel 3 1/2 %, placement consenti par le déposant pour une durée de cinq ans et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois. 303-186

Elle cède aussi, sous bonification du rate d'intérêt couru, des cédules de sa série K, en coupures de 500 fr., intérêt à 3 1/2 % l'an, payable par semestre au 15 avril et 15 octobre, remboursables au 15 octobre 1900.

L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG

Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole). Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge. Bois coupé et non coupé. Fagots. Prix très modérés. Service soigné Téléphone.

FÉLIX PILLOUD

COMMERCE DE FARINES, FRIBOURG

GROS ET DÉTAIL

à l'avantage d'informer l'honorable public en général et ses clients en particulier que son magasin ne se trouve plus au coin de la rue de Romont, près du Temple, mais

Vis-à-vis, même rue, N° 266

Farines, Sons, Tourteaux, 460

Mais, Remoulage, Avoines, Semences de trèfle 1^{er}, Esparcettes

ÉPICERIE

TELEPHONE

CIGARES

TUILES d'Altkirch

chaux, ciments, gypses de travail et à semer, tuyaux de fontaines, briques, drains, etc., chez 445-678

V^o Jean CHRISTINAZ, cadet, à Fribourg

